**Le français sur objectif spécifique**

Le FOS est une appellation qui s’est imposée pendant très longtemps dans le champ didactique. Le sigle s’entend en effet au pluriel, au singulier et se développe tantôt comme français sur objectifs spécifiques, tantôt comme français à objectif spécifique. Ces 20 dernières années, le FOS est le plus souvent écrit au pluriel. Le dictionnaire de la didactique du français langue étrangères donne une définition simplifiée du FOS *«  le français sur objectifs spécifiques est né du souci d’adapter l’enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures* » (2003, p 109).

La définition met l’accent sur la première entrée qui est le public. Le FOS se définit par rapport à son public et ses préoccupations. Il s’adresse à des non spécialistes en français pour lequel la langue est tout autant un passage obligé qu’un objectif en soi.

**Domaines et publics du FOS :**

La motivation des publics spécifiques, qui est à l'origine de l'apprentissage d'une langue étrangère, n'est plus l'accès à une langue et une culture étrangère lui permettant de passer à une autre vision du monde mais plutôt de faire face à une ou des situations dans lesquelles, le recours au français langue étrangère semble inévitable. L'apprentissage doit répondre plus directement aux motivations de départ qui appellent des outils pédagogiques plus nettement différenciés, des conduites pédagogiques qui ne pourraient être fixées avant une analyse préalables des besoins.

La présence des publics du FOS est liée toujours à la prise en considération de leurs besoins spécifiques. Ceux ci constituent la particularité principale des publics du FOS. C'est grâce à ces besoins spécifiques que les publics se distinguent par rapport à ceux du FLE. Ces derniers veulent avant tout apprendre Du français et non pas Le français. Cet apprentissage a pour fonction de réaliser des buts précis dans des contextes donnés.

La relation étroite entre le public du FOS et ses besoins lui attribue une autre appellation plus particulière. On les appelle parfois " publics des besoins spécifiques".

*"Ainsi il me semble qu'il serait temps que nous nous rendions compte du faite que les publics de langues de spécialité ou d'objectifs spécifique loin d'être spéciaux, sont simplement ceux qui ont des besoins réels et pour lesquels il est possible d'établir des objectifs d'apprentissage précis"[[1]](#footnote-2)*

**Le FOS et le français de spécialité :**

J-M Mangiante et C. Parpette(2004) ont distingué de manière définitive la frontière entre le français de spécialité et le FOS qui recouvrent au plan institutionnel et didactique deux logiques : «  *celle qui relève de l’offre et celle qui relève de la demande. La première est une approche globale d’une discipline ou d’une branche professionnelle, ouverte à un public, le plus large possible. Elle tente de rendre compte de la diversité du champ traité (…) le FOS, à l’inverse, travaille au cas par cas, ou en d’autres termes, métier par métier, en fonction des demandes et des besoins d’un public précis.* » (2004 : 17)

Le français de spécialité correspond à un ensemble de ressources et de démarches pédagogiques centrées sur des domaines de spécialités parmi lesquelles les enseignants puisent pour élaborer leurs cours, tandis que le FOS se caractérise par une ingénierie de formation sur mesure qui considère chaque demande comme unique.

Jean-Marc Mangiante (2004 :52),dans un nouveau tableau, ajoute une autre distinction entre FS/FOS. Le premier, le FS, se caractérise par la « diversité des thèmes et des compétences liées à une discipline (économie, commerce, médecine…) » ; le second, le FOS, par la « centration sur certaines situations cibles » et par conséquent la formation dure plus longtemps en FS qu’en FOS. Les diverses publications que connait le français de spécialité (*Comment vont les affaires* ? Hachette (2000),*le français du tourisme,* Hachette (2004), le *français juridique*, Hachette (2003.), *Santé médecine*.com, Clé International (2004), etc.) montrent la disponibilité du matériel pédagogique, même insuffisant, dans quelques domaines de français de spécialité, ce qui n’est le cas en FOS. Selon Mangiante, cela constitue une autre différence entre le FS et le FOS qui élabore son matériel sur mesure en faveur d’un public bien précis et par conséquent le matériel en question ne peut être disponible.

D’un autre point de vue, la question principale, que la logique de l’offre et de la demande sous-entend, se rapporte réellement au public. Il s’agit d’un public FOS quand le public est « *précis, clairement identifié, et qui a un lien direct avec un objectif de sortie*. » (Carras, 2007 : 19), ou au contraire «  *d’un public potentiel* » pour qui *«  le lien avec un objectif de sortie est très flou, voire hypothétique*» (idem) donc d’un public de français de spécialité.

En effet, il n’y a « demande » que si le public est précis et que ses besoins sont manifestement exprimés (émanant des institutions ou du public concerné lui-même). Et il n’y a « offre » que lorsque la formation est proposée à un public dont le profil n’est bien établi et par conséquent les besoins à prendre en charge restent éventuels. L’analyse des besoins, dans ce cas, ne « *sera pas effectuée auprès d’un public identifié (…), mais de façon anonyme  auprès des agents déjà en activité et c’est la totalité des situations de communication rencontrées dans le domaine spécialisé qui sera couvert* » (Mangiante, 2008 :23)

**Français langue professionnelle**

Le français à visée professionnelle est une appellation très récente qui ne s’oppose pas aux précédentes. Il *«  s’inscrit dans une perspective transversale aux différents champs de spécialité et secteurs d’activités : d’un point de vue didactique, cet enseignement vise à faire acquérir des compétences décloisonnées (commune à différents secteurs d’activité, à différents poste de travail), liées à la communication dans le monde professionnel*. »[[2]](#footnote-3) Les compétences en question sont liées aux pratiques professionnelles telles que « rédiger un compte rendu », « mener une conversation téléphonique », « participer à une réunion », «  avoir un entretien d’embauche », «  rédiger un CV ». L’enseignement vise les aspects linguistiques et culturels de la vie professionnelle à travers les situations de communication liées au monde du travail. Il peut être destiné à un public ayant un niveau très basique non seulement en langue française mais aussi dans leurs spécialités.

Le français langue professionnelle quant à elle concerne «  *la formation des publics en voie de spécialisation, en voie de professionnalisation, et témoigne donc d’une double exigence de formation, en*

*français et dans le domaine professionnel* »[[3]](#footnote-4). Cette formation s’efforce à faire cohabiter les outils linguistiques nécessaires à la communication professionnelle et les activités propres au domaine de spécialité. Le public apprend son métier au même temps que la langue française. L’originalité du français langue professionnelle serait «  *d’être apprécié de tous les publics en cours de professionnalisation, dans la mesure où il constitue une tentative d’appréhender, par la réflexion sur les discours tenus au travail, la logique même des activités professionnelle* »[[4]](#footnote-5)

**Français langue professionnelle et FOS : quelles différences ?**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Traits distinctifs** | **FOS** | **FLP** |
| Publics visés : | -Professionnels et académiques (universitaires)  - non natifs | -Professionnel  -Natifs et non natifs |
| Le recours à la langue dans le milieu professionnel : | - dans un contexte professionnel particulier où le recours à la langue est limitées à des situations particulières (négociations, rédaction des rapports ou autres) | Il s’adresse à des personnes devant exercer leur profession entièrement en français (pratique du métier, aspects juridiques et institutionnel, échanges entre collègue, etc.) |
| Degré de professionnalisation | -vise un public est déjà inséré professionnellement.  - un public en voie de professionnalisation qui doit s’engager dans un cursus plus long qui est le FS | - les publics ne sont pas des professionnels accomplis. Ils veulent se perfectionner en français ou l’apprendre pour la première fois dans le but de s’intégrer dans un cadre de travail en français (ils peuvent être insérés professionnellement mais dans un autre contexte autre que le contexte français ou francophone. comme ils peuvent être novices dans leur domaine) |
| Les contenus privilégiés : | -les contenus de formation sont déterminés :  Par métiers et situations types (le cas de formation FOS)  - Par domaines (Français de spécialité) | - la déclinaison par branches : le découpage est basé sur ce qui se joue réellement au travail. Le FLP, dans cette déclinaison privilégie l’aspect collectif et collaboratif du travail  - la déclinaison par métier : la centration se fait sur le dispositif de travail lui-même (l’environnement du travail au sens large.) |

**Le français sur objectif universitaire FOU**

Le concept du français sur objectifs universitaires (FOU) s’est développé en réponse à une demande sociale implicitement ou explicitement exprimée par une réalité particulièrement complexe à laquelle l’université française se voit confrontée depuis plusieurs dizaines d’années. Il s’agit de la massification de l’enseignement supérieur, la croissance de la mobilité universitaire et la migration des étudiants souhaitant poursuivre leurs études en France. Pour une intégration optimale dans ce nouveau contexte, l’université a dû prendre en charge la formation des étudiants dans un autre système de communication en développant les compétences requises. Cette formation linguistique s’oriente bien entendu vers un enseignement spécifique du français donc vers le FOS qui semble le plus approprié avec une forte déclinaison pour un public étudiant. S’intéresser davantage à ce public universitaire vient donc dans le souci de contribuer à la réalisation des objectifs de l’enseignement universitaire etla principale mission du FOU « *semble être l’appropriation de pratiques pédagogiques différentes qui passe par le développement ,chez ces apprenants, de savoir-faire dans la réalisation d’activités d’apprentissage en situation universitaire française, intimement liée au développement de savoir-être qui leur permettront de définir une posture d’apprenant.* » (Bazile, 2010 :33)

Emilia Hilgert (2008 :1) précise ce qui caractérise le plus le FOU en le définissant«  *comme la branche du FOS dont le public-cible est caractérisé par la pluralité des spécialités, dont les contenus sont principalement de type formel et procédural et dont les objectifs se subdivisent suivant trois axes : la vie de l’université, la compréhension orale du discours universitaire et les exigences de l’expression écrite.*»

Youcef Atrouz ( 2010) donne la définition suivante « *Le Français sur Objectifs Universitaires (dorénavant FOU) fait partie de ces réalités émergentes, partant surtout de l’idée que le FOU est une mise en valeur et une opérationnalisation de compétences que doit développer et mobiliser un étudiant non francophone une fois en présence de données relatives à un environnement universitaire francophone*. »

Le FOU, défini par son public et les contenus à enseigner, ne pourrait viser à priori un public autre que les étudiants universitaires et des contenus autres que ceux les préparant à la vie universitaire et ses discours spécifiques. Il est destiné à des étudiants de niveaux et de spécialités confondus (scientifiques ou littéraires) pour leur permettre d’acquérir des compétences langagières, disciplinaires et méthodologiques.

Les différentes descriptions des contenus des cours du FOU qu’elles soient en termes de compétences ou composantes ou axes semblent se converger vers le caractère procédural plus que linguistique des contenus, c'est-à-dire qu’une formation en FOU répond à la question « comment ? » Comment prendre des notes ? Comment rédiger un résumé, une synthèse de documents, une introduction, un plan, une conclusion ? Et l’ensemble des moyens linguistiques sont déterminés par les exigences méthodologiques respectives. En d’autres termes, le linguistique se mettra au service du disciplinaire.

**Les étapes de la démarche FOS**

La nouvelle visée de l'enseignement d'une langue étrangère n'est plus la maîtrise générale de la langue mais plutôt une réponse à des besoins de communication en cette langue déterminés par les activités professionnelles ou universitaires des publics demandeur de formation.

Par voie de conséquence, le programme du FOS induit une démarche très différente de celle du généraliste. Elle constitue un processus en cinq étapes qui part d'une demande de formation extérieure généralement sociale ou institutionnelle (commande d'un gérant d'un hôtel, directeur d'une entreprise, responsable universitaire ou de la

part des apprenants eux-mêmes…) à partir de laquelle, l'enseignant commence les analyses des besoins qui lui permettront de formuler des hypothèses sur les situations de communication auxquelles seront confrontées les apprenants.

Si cette analyse s'avère indispensable, à priori, pour déterminer les objectifs des cours, elle ne peut pas être suffisante pour l'élaboration des activités. Cette dernière est précédée inévitablement par une étape de collecte des données langagières correspondant aux situations de communication réelles. Elle peut remettre en cause des hypothèses antérieurement identifiées. En effet, l'accès direct aux différents documents écrits ou oraux (les discours oraux doivent être enregistrés ou filmés) permet de comprendre davantage le fonctionnement de la langue orale ou écrite relatif aux différentes situations traitées avec lesquelles l'enseignant doit avoir contact direct.

Par ailleurs, ces documents authentiquesne peuvent être utilisés directement dans des cours de langue. Les documents authentiques sont définis dans le Dictionnaire de Didactique du Français de Jean-Pierre CUQ définit comme : « [Le terme de document authentique]*… s’applique à tout message élaboré par des francophones pour des francophones à des fins de communication réelle (…) tout ce qui n’est pas conçu à l’origine pour la classe.* » Un travail de traitement et d'analyse est incontournable pour pouvoir didactiser les documents longs et complexes et les transformer par la suite, dans la dernière étape d'élaboration des activités, à des supports d'enseignement qui donneront naissance à un programme répondant aux attentes des apprenants à besoins spécifiques.

Nous présentons chronologiquement l'ensemble de la démarche de la manière tel qu'il a été proposé par Chantal Parpette:[[5]](#footnote-6)

Commande

⇓

Analyse des besoins

*(Formulation d'hypothèses*)

⇓

Collecte des données

*(Ajustement des hypothèses)*

⇓

Traitement des données

⇓

Elaboration des activités Pédagogiques

Cours / classe

***Les outils de l'analyse des besoins***

Une bonne analyse des besoins ne peut se faire qu'à l'aide d'une bonne réflexion sur tous les outils permettant d'inclure tous les paramètres relatifs à des situations de formations diverses.

Chantal Parpette1 et Mangiante[[6]](#footnote-7)ont proposé quelques outils d'analyse des besoins que nous allons résumer ci-dessous, tout en s'interrogeant sur les informations à recueillir. En effet, le formateur doit chercher :

- d'une part, des informations sur les situations de communication qu'il peut prévoir par rapports aux objectifs assignés à la formation. Il précisera le contexte spatio-temporel, les types de discours (oral/écrit), avec quels interlocuteurs…,

- D'autre part, des informations sur le contexte institutionnel ou social des apprenants. Sans perdre de vue le travail qui peut se faire, dans une formation visant les situations où l'apprenant ayant des contacts avec des francophones dans leur pays d'origine ou ailleurs, sur les différences culturelles qui peuvent exister.

Par ailleurs, il est important de connaître voire étudier les milieux d'utilisation du français et ceux de la formation. Les situations où l'apprenant ayant besoin d'utiliser le français dans son pays d'origine et qui reçoit une formation également chez lui (le cas des étudiants non francophones que l'on veut préparer à suivre des cours en filières francophones au sein des universités de leur pays) diffèrent de celles où l'apprenant aura recours à la langue française dans un autre pays francophone et la formation se fait, soit chez lui, soit dans les pays d'accueil. Ces situations peuvent relativement faciliter ou entraver un bon travail d'analyse du formateur qui se retrouve proche ou éloigné de son public.

**La collecte et le traitement des données : quelles fonctions ? Quels types ?**

**L**a collecte des données, qui met le concepteur en contact avec le milieu qu'il ne connaît pas, constitue l'une des étapes les plus spécifiques de la démarche FOS. Selon Chantal Parpette (idem), elle accomplie une double fonction : d'une part, elle confirme, complète voire modifie l'analyse des besoins faite préalablement par le concepteur. Elle fournit des informations sur le domaine à traiter, la situation de communication, les particularités et la complexité des discours D'autre part, ces données constitueront, à des degrés divers, des supports pédagogiques pendant la formation. En effet, dans le travail d’analyse de discours, nous devons prendre en considération les contraintes propres au système de la langue, celles relevant de la situation de communication et celles en rapport avec le domaine de référence. Autrement dit, il ne faut pas écarter l’étude du discours, conçue comme une mise en pratique de la langue, en s’interrogeant sur la façon dont un énonciateur s’adresse à un destinataire particulier dans une situation déterminée par le lieu et le moment de l’énonciation. En outre, le discours a une fonction précise et l’énonciateur choisit de raconter, de décrire, d’expliquer ou d’argumenter selon l’effet qu’il veut produire sur l’énonciateur, dans une interaction énonciateur/ énonciataire. En outre, les discours caractérisant les domaines cibles, une fois analysés, peuvent être récupérés en FOS. Ils servent comme supports d'activités d'entraînement à la lecture et l'écriture des textes professionnels ou de compréhension voire d'expression

orales. Cela ne veut pas dire que ce transfert se fait aussi rapidement. Un grand travail d'élaboration didactique intervient en vue de répondre à deux impératifs en didactique du FOS : celui de l'utilisation des documents authentiques (dans leur intégrité, réécrits ou tronqués) en cours et celui de la didactisation des résultats de l'analyse elle-même.

Le recours aux documents authentiques s'avère incontournable vu la complexité des situations de communication réelles. S'il est possible d'imaginer des productions langagières entre les agents dans un hôtel, il n’en est pas de même pour les cours magistraux ou les échanges entre deux médecins après une intervention. C'est la raison pour laquelle, il est inévitable de recourir à des enregistrements si l'on veut réellement se rapprocher de ces productions langagières en question.

Par ailleurs, la collecte des données dépend de la situation géographique linguistique. En effet, dans les pays où le français est langue étrangère et ne jouit d'aucun environnement francophone particulier, les discours à enregistrer ou à filmer doivent être recherchés dans un autre milieu francophone en vue de les transformer en supports de formation.

Dans les données collectées, Chantal Parpette distingue, d'une part, **"les discours existants"** qu'un concepteur peut collecter en se rendant au lieu des situations cibles où il découvre son fonctionnement, sa structure, ses acteurs, etc. Ces situations authentiques seront enregistrées ou filmées lorsqu'il s'agit des cours magistraux, des dialogues échangés entre des économistes….ou tout simplement collectées à savoir des prises de notes, écrits professionnels, etc. D'autre part, "**les discours sollicités**" auxquels le concepteur fera appel pour répondre à l'inaccessibilité des premiers discours. Il fait appel à des interviews, témoignages, lectures spécialisées. Ces discours contribuent à mettre l'accent sur les données implicites et culturelles lors des échanges communicationnels.

Ces documents ainsi obtenus peuvent être utilisés dans leurs formes originales, intégralement ou en extrait selon la longueur, lorsqu'il s'agit des documents écrits ou iconiques ou des discours oraux préparés (conférences, cours, documents radio télévisés, …).

***Elaboration des activités des cours du FOS***

En FOS, l’analyse des besoins, qui constitue une étape à part entière, doit être liée à l’élaboration didactique des activités. Cette dernière, sans doute, n’est guère étrangère aux pratiques de la démarche du FLE. Tout enseignant du FLE s’efforce de choisir ses documents et à préparer leur utilisation avec les apprenants en vued’un enseignement plus efficace.

La construction du programme de formation constitue la dernière étape dans la démarche FOS. Le contenu de ce programme est déterminé par un ensemble d’activités ayant comme objectif l’acquisition d’un ou plusieurs savoirs faire langagiers ou non langagiers correspondant à des besoins de formation identifiés pour un public bien défini

En effet, à partir de ces données collectées et analysées, l’enseignant décide quelles situations de communication traiter, quels aspects culturels étudier, quels savoir-faire langagiers développer en priorité et enfin quelles activités d’enseignement respectives construire.

Carras et all (2008 :34) énumère quelques points qui concernent la collecte et l’utilisation comme support didactique des données de terrain

* *La sélection : il faut tout d’abord opérer une sélection dans tous les documents disponibles, en particulier si l’on recueille des données sur internet. Tout n’est pas utilisable, et tout ne présente pas d’intérêt pour la formation que l’on doit mettre sur place.*
* *L’adaptation au niveau et aux objectifs des apprenants : les documents authentiques sont très riches, mais sans doute, mais toute l’information contenue n’est pas utilisable en classe de langue. (…) cela peut revenir à simplifier un document, ou à choisir de ne travailler que certains points précis. Il faut également sélectionner les points à travailler en fonction des objectifs des apprenants.*
* *L’actualisation : le monde professionnel évolue vite (…). Il convient donc de renouveler très régulièrement les documents utilisés, de se tenir informé, par un contact avec le milieu concerné, de l’évolution du domaine.*

Les mêmes auteurs distinguent 4 spécificités des activités dans les formations FOS :

1. Les supports utilisés auront été collectés au plus près du terrain : il s’agit de documents authentiques à caractère professionnel ou spécialisé.
2. Les activités choisies s’inscriront dans une pédagogie de la tâche qui «  centrée sur la réalisation de tache ou de projets, permet de simuler cette réalité professionnelle. L’élaboration de scénarios didactiques met au point un certain nombre de tâche professionnelles à remplir par les apprenants en prise avec la réalité du terrain qui les attend à l’issu de la formation.
3. L’enseignant s’efforcera d’autonomiser les apprenants, et de leur fournir des stratégies d’apprentissage : les formations sont généralement courtes, il importe donc de donner aux apprenants des stratégies d’apprentissage qui leur permettent de s’autoformer, d’être autonomes dans leur apprentissage.
4. Les compétences feront l’objet d’approches différentes suivant les disciplines

Chantal Parpette propose trois options méthodologiques pour l’élaboration des activités les plus appropriées à répondre aux besoins des apprenants :

• développer des formes de travail très participatives qui permettent une pratique maximale de la langue et favorisent l’apport important des apprenants en rendant ainsi la participation de l’enseignant plus discrète. En effet, la classe doit être un champ d’action apprenants où la pratique devient le seul moyen optimal qui assure leur apprentissage et pas l’enseignement en lui-même.

• favoriser le plus possible une communication réelle dans le cours en favorisant l’échange d’informations et la concertation ;

• combiner le travail collectif avec des moments de travail individuel, voire autonome.

Il est fortement nécessaire que les étudiants prennent conscience de l’objectif de ses activités, ils sont à même de mobiliser leur attention sur les contenus linguistiques et les opérations cognitives mises en œuvre.

Par ailleurs, la motivation qui est à l'origine de l'apprentissage d'une langue étrangère n'est plus l'accès à une langue et une culture étrangère lui permettant de passer à une autre vision du monde mais plutôt pour

faire face à une ou des situations dans lesquelles, le recours au français langue étrangère semble inévitable. L'apprentissage doit répondre plus directement aux motivations de départ qui appellent des outils pédagogiques plus nettement différenciés, des conduites pédagogiques qui ne pourraient être fixées avant une analyse préalables des besoins :

**Les contenus d’activité et de tâches:**

Selon les besoins spécifiques du public antérieurement déterminés, le concepteur peut viser des compétences différentes (de compréhension, orale / écrite, de production orale / écrites). Les activités à proposer diffèrent selon les compétences visées, pour la compréhension, elles peuvent être sous forme, de texte lacunaire, exercices de mise en relation, questionnaires à choix multiples, tableaux à compléter, etc. et des matrices de production de textes , jeux de rôle, simulations globales etc.

Les contenus peuvent être orientés principalement selon les besoins, vers le linguistique, mais les compétences culturelles s’imposent parfois dans quelques formations. Richer dans son article[[7]](#footnote-8)parle de l’importance de la culture notamment dans les communications entre spécialistes de cultures différentes. « *Le F.O.S. n’est pas concerné par la totalité des faits culturels, mais sélectionne dans la masse des faits de culture-civilisation certains aspects qui ont des répercussions directes avec l’agir professionnel, tels :*

*- les données socio-économico-historiques qui dessinent le contexte culturel large dans lequel se déroulera le travail (par exemple dans le domaine économique français, la tension entre centralisation et décentralisation).*

*- les données anthropologiques qui relèvent de ce que R. Carroll (1987) appelle les « évidences invisibles » et qui agissent sur les conceptions du temps, de l’espace, de la hiérarchie, de l’autorité, de l’environnement, de la conversation, de l’explicite et de l’implicite, etc., et dont la connaissance est essentielle pour pouvoir interagir et travailler avec l’Autre.*

*- les cultures d’entreprises qui distribuent différemment les relations d’égalité, de hiérarchie et de prise en compte de l’individu et de la tâche et qui doivent être connues de celui qui a à s’intégrer à une entreprise »*

1. Edith Harding, (1978)" Qu'es ce que les langues de spécialité ont de si spécial ?" in Mélanges pédagogique, Université Nancy2 PP63-79. [↑](#footnote-ref-2)
2. Catherine Carras.JaquelineTolas. Patricia Kohler. Elisabeth Szilagyi,*le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue,* CLE, 2007, p20 [↑](#footnote-ref-3)
3. idem [↑](#footnote-ref-4)
4. Voir l’article de F.Mourlhon-Dallis, «  penser le français langue professionnelle », l français dans le monde, N°3446, juillet 2006 [↑](#footnote-ref-5)
5. Chantal Parpette, « Elaboration de programme de français sur objectifs spécifiques et coopération internationale »in ; http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-188.pdf:décembre 2006, p 26 [↑](#footnote-ref-6)
6. Chantal Parpette, Jean Marc Mangiante. (2004) *Le français sur objectifs spécifiques. De l’analyse des besoins à l’élaboration des activités,* Hachette FLE, coll. F , p34 [↑](#footnote-ref-7)
7. Jean-Jacques Richer (2008), Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ?Synergies Chine

   n° 3 -pp. 15-30. Disponible sur : http://gerflint.fr/Base/Chine3/richer.pdf [↑](#footnote-ref-8)